

Sixième réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue en Méditerranée Occidentale (5+5)

Rabat-20 et 21 janvier 2008

1- La Sixième réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue en Méditerranée Occidentale (5+5) s'est tenue à Rabat, les 20 et 21 janvier 2008, sous la présidence de SEM. Taib Fassi Fihri, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Royaume du Maroc et avec la participation de SEM Abdelkader Messahel, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères d'Algérie, SEM Miguel Angel Moratinos, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération d'Espagne, SEM Bernard Kouchner, Ministre des Affaires Etrangères de France, SEM Massimo d'Alema, Ministre des Affaires Etrangères d'Italie, SEM Abderrahmane Shalgam, Secrétaire du Comité Populaire Général des Liaisons extérieures et de la Coopération internationale de Libye, SEM Dr. Michael Frendo, Ministre des Affaires Etrangères de Malte, SEM Mohamed Saleck Ould Mohamed Lemine, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération de Mauritanie, SEM Luis Amado, Ministre d'Etat et des Affaires Etrangères de Portugal, SEM Abdelwahab Abdallah, Ministre des Affaires Etrangères de Tunisie.

Ont participé en tant qu'observateurs Mme Benita Ferrero-Waldner, Commissaire Européenne chargée des Relations Extérieures et de la Politique Européenne de Voisinage, M. Habib Ben Yahia, Secrétaire Général de l'Union du Maghreb Arabe et Mme Helga Maria Schmid, Représentant le Conseil de l'UE.

2- Rappelant l'esprit de la réunion ministérielle de Lisbonne qui a relancé le Dialogue 5+5 en 2001 ;

Rappelant également les réunions tenues à Tripoli, Sainte Maxime, Oran et le Sommet de Tunis en 2003, ainsi que la réunion ministérielle tenue à Malte en 2005 ;

Conscients que le cadre du 5+5 recèle de grandes potentialités pour l'intensification du dialogue, de la concertation politique et de l'évolution qualitative pour la coopération économique entre les pays membres du Dialogue en Méditerranée Occidentale;

Persuadés que les destins de leurs pays sont liés et que seul le développement d'une solidarité agissante, rapide et tangible est à même d'apporter une réponse aux défis qui se posent à la région;

Conscients que la réduction des écarts existant dans les niveaux de développement contribuera à enclencher une dynamique de coopération mutuellement avantageuse;

Convaincus que l'affermissement de la démocratie et des libertés politiques et économiques contribuera à l'amélioration des relations mutuelles des pays de la région et, au-delà, au renforcement de la stabilité et de la sécurité régionale;

Les Ministres ont réaffirmé le caractère politique et informel du Dialogue (5+5) dans le contexte de la Méditerranée Occidentale. La coordination structurée sur les questions politiques régionales et le modèle de coopération renforcée au sein d'un groupe d'Etats liés par de nombreuses affinités, constituent un exercice utile pour la collaboration entre partenaires de la Méditerranée Occidentale.

Intégration régionale

3- Les Ministres ont souligné l'intérêt pour les pays de la Méditerranée occidentale d'intensifier leur coopération pour faire avancer leur processus d'intégration afin de faire face aux profondes mutations que connaît le monde actuel. L'intégration régionale permet aux pays y adhérant de mieux se positionner dans le contexte de la mondialisation et être en mesure de répondre aux attentes de leurs populations qui aspirent à l'unité, à la stabilité et au développement.

4 -Tout en rappelant le caractère informel de ce Dialogue, les Ministres ont réitéré leur volonté d'explorer des nouvelles pistes d'actions pour répondre aux défis et lutter contre les menaces, ce qui permettra, à terme, d'atteindre une adéquation des agendas des pays de la région.

5- Les Ministres ont réitéré leur disposition à travailler de concert pour favoriser les mécanismes d'intégration à même de produire des résultats tangibles dans tous les domaines et réduire le décalage entre les deux rives de la Méditerranée. A ce titre, ils ont souligné la nécessité d'aller au-delà du partage des expériences, en matière d'intégration régionale et de développement durable et mener une réflexion sur les voies et moyens à même d'initier une nouvelle phase dans les relations entre les pays du Dialogue 5+5.

6- A cet égard, les Ministres ont mis en exergue la nécessité de tenir en compte, dans la mise en œuvre de l'intégration économique, une approche pragmatique et progressive qui prenne en considération le niveau d'avancement de la coopération des partenaires du sud avec l'UE.

7- Les Ministres ont souligné que la création d'une zone effective de libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes, entre pays de la région, est de nature à initier une nouvelle phase dans les relations entre les pays du Dialogue 5+5.

8- Les pays de la rive sud de la Méditerranée ont réitéré leur appel, à l'Union Européenne, en vue d'instaurer un véritable partenariat stratégique.

Coopération renforcée

9- Les Ministres ont mis en exergue l'importance de la coopération renforcée comme formule d'interaction susceptible de permettre aux pays de la Méditerranée occidentale de mieux gérer leur proximité géographique et exploiter leur complémentarité. Ainsi, le processus d'intégration régionale dans la Méditerranée occidentale gagnerait à être consolidé par l'adoption du principe de «coopération renforcée» donnant ainsi plus de contenu aux relations UE-UMA.

10- Les Ministres ont proposé une réflexion qui se pencherait d'une part sur les moyens de renforcer la coopération déjà existante, et d'autre part sur les perspectives novatrices en termes d'échange entre les pays de l'UE et leurs homologues du sud. Les Ministres ont souligné que le mécanisme de la coopération renforcée, en tant qu'instrument communautaire, pourrait être exploré utilement pour engager une réflexion prospective sur une coopération renouvelée entre l'UE et les pays de l'UMA.

11- La coopération renforcée doit être perçue comme un outil supplémentaire pour asseoir des bases ambitieuses et inédites visant à instaurer de nouvelles opportunités pour tous les pays concernés.

12- Par ailleurs, les Ministres ont mis l'accent sur l'élargissement de la coopération renforcée au niveau territorial, favorisant un partenariat entre les régions des pays membres du Dialogue 5+5. Une coopération renforcée, à ce niveau permettrait aux acteurs locaux du Maghreb d'être au fait des avancées réalisées par leurs homologues du Nord. De même, cela favorisera les dispositions des acteurs locaux européens pour étendre leurs activités dans les régions des pays du sud de la Méditerranée.

Union pour la Méditerranée

13- Les Ministres se sont félicités de l'Appel de Rome lancé le 20 décembre 2007 par la France, l'Espagne et l'Italie, pour la création d'une Union pour la Méditerranée qui réunit les continents africain et européen autour des pays méditerranéens.

14- L'Union pour la Méditerranée, initiative régionale fondée sur le principe de l'appropriation commune, de la coopération et de la complémentarité permettra aux pays intéressés des deux rives de la Méditerranée de fédérer leurs efforts, de mobiliser leurs énergies autour de projets concrets et d'apporter des réponses communes aux défis régionaux qui s'imposent avec acuité en ce début du 21^{ème} siècle. Cette Union pour la Méditerranée serait, enfin, un trait d'union supplémentaire entre l'Europe et l'Afrique.

15- Les Ministres soulignent que l'Union pour la Méditerranée nécessite que toutes les énergies régionales se mobilisent pour la définition des projets à concrétiser et de leur financement, de ses priorités, de ses ressources et de ses mécanismes d'intervention. Ils ont également souligné l'importance de sa complémentarité et de son articulation avec les cadres de coopération régionale déjà existant.

Migration

16- Les Ministres soulignent que la diversification et la multiplication des flux et potentiels migratoires occupent aujourd'hui une place prépondérante dans l'agenda international et interne de nombre de pays, d'institutions et d'organisations de la société civile. Le Dialogue 5+5 constitue un cadre propice où les partenaires, à travers leurs échanges, entament une réflexion permettant de développer des axes de coopération renforcée, y compris pour la mise en œuvre des actions arrêtées au niveau des Conférences Bi continentales.

17- Les Ministres ont recommandé la tenue d'une réunion à Nouakchott, des Ministres de l'Intérieur, consacrée aux questions migratoire et de sécurité dans le cadre du Dialogue 5+5.

18- Les Ministres soulignent que les politiques migratoires exigent une approche intégrée qui prenne en compte toutes les étapes du processus migratoire. Une bonne gestion de ces migrations peut contribuer à optimiser les avantages économiques et sociaux de ce phénomène pour les pays d'origine, de destination et de transit.

19- Les Ministres considèrent que la 1^{ère} conférence Ministérielle Euro-africaine sur la Migration et le Développement qui s'est tenue à Rabat les 10 et 11 juillet 2006, la Conférence de Tripoli qui s'est tenue les 22 et 23 novembre 2006 et la Réunion ministérielle euro-méditerranéenne sur les migrations qui s'est tenue à Albufeira les 17 et 18 novembre 2007, ont mis en exergue la nécessité de renforcer la gestion conjointe des flux migratoires, dans un esprit de partenariat, de responsabilité partagée, d'avantage mutuel et de solidarité selon une approche approfondie, équilibrée et globale.

Valorisation et Elargissement du Dialogue en Méditerranée Occidentale

20- Les Ministres ont pris connaissance des propositions de l'Italie portant sur l'amélioration des méthodes de travail du dialogue 5+5 et le renforcement de la coopération opérationnelle dans divers secteurs. Soulignant que de telles mesures vont contribuer à la visibilité et à la convergence stratégique au sein de la Méditerranée occidentale, les Ministres ont décidé la mise en œuvre immédiate de la co-présidence partagée entre un pays du nord et un pays du sud.

21- Tout en réitérant leur engagement collectif à promouvoir cette dynamique de convergence, les Ministres ont pris note de la proposition d'un éventuel élargissement du Dialogue à d'autres pays riverains et ont rappelé la pertinence stratégique du Dialogue en Méditerranée occidentale et ont chargé les hauts fonctionnaires d'entamer une réflexion à ce sujet.

Processus de paix au Proche-Orient

22- Les Ministres ont procédé à un échange de vues sur le processus de paix au Proche-Orient. Ils se sont félicités de la tenue de la réunion d'Annapolis ainsi que de la Conférence de Paris sur l'Etat palestinien, rencontres destinées à réunir les conditions idoines pour atteindre la paix et la stabilité au Proche-Orient.

23- A cet égard, les Ministres considèrent que la reprise des négociations dans le cadre de ce processus de paix est une étape cruciale pour déboucher sur une solution juste et globale conformément à la légalité internationale, aux principes de la paix contre la terre, à la feuille de route, aux engagements contractés entre les parties et à l'initiative de paix arabe. Toutes ces initiatives devant aboutir à terme à la création d'un Etat palestinien indépendant et viable vivant côte à côte avec l'Etat d'Israël dans la paix et la sécurité.

24- Les Ministres sont vivement préoccupés par le bouclage de Gaza qui a entraîné une détérioration des conditions de vie du peuple palestinien et lancent un appel pressant pour éviter une crise humanitaire majeure. Ils soulignent à cet effet que ce climat risque de compromettre la dynamique enclenchée par la Conférence d'Anapolis et le processus de négociations en cours pour trouver une solution qui garantit la sécurité de l'ensemble des Etats de la région.

25- Les Ministres expriment le souhait de voir les Etats participants à la Conférence de Paris honorer leurs engagements pour venir en aide à l'Autorité Nationale Palestinienne et asseoir les bases de viabilité de l'Etat palestinien.

26- Les Ministres rappellent leur attachement à la stabilité du Liban et lancent un appel à toutes les composantes de la scène politique libanaise en vue de mettre fin à la crise politique actuelle. Les Ministres soulignent que la solution de cette crise devrait garantir la sécurité et la prospérité de ce pays et contribuer à la paix de toute la région du Proche-Orient.

Mauritanie

27- Les Ministres félicitent la Mauritanie pour son adhésion en tant que membre à part entière du Processus de Barcelone.

Sécurité et stabilité régionale

28- Les Ministres soulignent que les nombreux défis, d'ordres sécuritaires ou non sécuritaires, de la région ne peuvent être résolus que dans le cadre d'un partenariat et d'un dialogue sincères. La région est confrontée à des sources d'instabilité dont la réponse ne peut qu'être concertée découlant d'une approche globale et multidimensionnelle.

29- Le dialogue et la coopération renforcée sont les seuls moyens pour parvenir à une stabilité dans la région de manière permanente et définitive. Dans ce cadre, l'échange à tous les niveaux et la solidarité entre les pays et les peuples sont synonymes de bien être et de résorption des tensions.

30- Les Ministres estiment que les défis de la région exigent des réponses solidaires prenant en compte les véritables enjeux de cette espace, c'est-à-dire économique, social et tout autre domaine pouvant comporter des faiblesses structurelles.

Lutte contre le Terrorisme

31- Les Ministres du Dialogue 5+5 condamnent de la manière la plus ferme et la plus catégorique les actes de terrorisme qui ont récemment frappé certains pays de la région et expriment leur solidarité avec les victimes et leurs familles. Les Ministres réaffirment avec la plus grande énergie que rien ne saurait justifier le recours à de tels actes.

32- La lutte contre le terrorisme doit s'atteler à renforcer encore davantage les moyens mis en commun par les pays de la région pour venir à bout de ce phénomène. Les Ministres appellent à une meilleure coordination entre les pays de la région et à mettre en œuvre le code de conduite euro-méditerranéen de lutte contre le terrorisme, en insistant pour qu'aucun amalgame, de quelque nature que ce soit, ne soit fait avec des actes fanatiques violents.

33- À la suite de l'annulation du rallye Lisbonne-Dakar 2008, les Ministres expriment leur détermination pour assurer les conditions nécessaires au bon déroulement de cet événement annuel, dans son espace géographique usuel, dont l'objectif est notamment le rapprochement des peuples entre les deux rives de la Méditerranée.

Prochaine Présidence

34- Conformément aux recommandations du paragraphe 20 de cette Déclaration, la réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue en Méditerranée Occidentale se tiendra en Espagne, de préférence avant la fin de 2008, sous co-présidence du pays hôte et du Maroc, Présidence sortante.

Rabat, le 21 janvier 2008